

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS1124

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

« La santé n'a pas de prix. Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies. Quoi qu'il en coûte » qu'il disait le 12 mars. Nous souhaitons aider le président de la République à respecter ses promesses : la contrainte qui pèse sur le financement de la sécurité sociale est liée étroitement à la gouvernance par la fixation d'objectifs de « dépenses ». Nous avons une philosophie complètement opposée à celle du Gouvernement et des gouvernements précédents : nous ne considérons pas la santé publique comme une dépense de l'État. Déjà, parce que ce n'est pas le budget de l'État, mais celui des cotisant-es. De plus, l'État gère le budget de la sécurité sociale dans une optique néolibérale, en faisant passer l'argent avant les gens : mutualisation des services, téléconsultations, fermetures des lits, etc... Nous avons vu les conséquences de ces politiques austéritaires durant la crise sanitaire, sur lesquelles il faut revenir complètement. Les hôpitaux ont besoin d'un plan massif de recrutement, de rééquipement, et non d'aller jouer leur budget en bourse comme ce PLFSS le permet. »